

Pétition de l'ensemble des habitants du Sentier de Clies

Nous, les soussignés, habitants du Sentier de Clies 1 à 14 sur la Commune de St-Légier, demandons instamment aux Autorités communales le **maintien de la halte de Clies.**

Il y a près de quarante ans que nous avons élu domicile sur cette belle Commune et la **proximité des transports publics** a été pour nous un fait déterminant pour ce choix à l'époque. La plupart d'entre nous utilisons les trains MVR au quotidien et nombre d'entre nous ne possèdent pas de voiture ! Nous avons même, en 1979, **donné notre accord pour la création sur notre terrain d'un sentier public d'accès à la halte de Clies** côté amont. Passage - soit dit en passant - très fréquenté par les habitants de l'avenue Gustave Doret et du chemin de Palud sur la Commune de Vevey.

Le fait que le croisement va être maintenu prouve bien que cette halte a une importance pour la fluidité du trafic sur une ligne à voie unique. En effet, il est plus la règle que l'exception qu'un train doive en attendre un autre pour se croiser. Si la halte des vigneronns devait malgré tout être construite la vitesse commerciale des trains serait encore abaissée et nous ne pourrions même pas monter dans un train à l'arrêt à Clies ...

La Commune a développé une zone d'habitation au Chemin de Clies, Jolimont et Montéliza et ses habitants seront aussi très ennuyés par la suppression de la halte de Clies. Le train est utilisé au départ de Clies par tous les écoliers du bas de la Commune pour se rendre à St-Légier ou à Blonay.

En conclusion, nous demandons à la Municipalité de St-Légier le maintien de la Halte de Clies.

Syndic..... *M. le syndic*
Municipaux..... *Montéliza*
Divers..... *BT*

R : 28 NOV. 2016 *10.03.07*
Dossiers.....
 GED canevas PV archivé

Prénom & Nom	Signature	Détenteur d'Abonnement	
		Swisspass demi	Swisspass général
Elisabeth baudat	<i>E. Baudat</i>		X
Maité Cantoni	<i>M. Cantoni</i>	X	
Tino Cantoni	<i>T. Cantoni</i>		
Jean-François Fornet	<i>J. Fornet</i>		X
Claire Gasser	<i>C. Gasser</i>		X
Heinz Gasser	<i>H. Gasser</i>		X
Simey Guillod	<i>S. Guillod</i>		X
Georgette Künzi	<i>G. Künzi</i>	X	
Daniel Lebrun	<i>D. Lebrun</i>	X	
Michèle Lebrun	<i>M. Lebrun</i>	X	
Andrée Leviet	<i>A. Leviet</i>	X	
André Magnenat	<i>A. Magnenat</i>	X	
Michèle Magnenat	<i>M. Magnenat</i>	X	
Alain Salanon	<i>A. Salanon</i>		X
Eric Schneider	<i>ERIC SCHNEIDER</i>		X
Peter Schneider	<i>P. Schneider</i>	X	
Susanne Schneider	<i>S. Schneider</i>	X	X
Gerda Stijve	<i>G. Stijve</i>	X	
Tjakko Stijve	<i>T. Stijve</i>	X	
Florence Vallotton	<i>F. Vallotton</i>		
Jérôme Vallotton	<i>J. Vallotton</i>		
Valéry Vallotton	<i>V. Vallotton</i>		
Xavier Vallotton	<i>X. Vallotton</i>		Abonnement Tobilis VD

Clies, en novembre 2016

Veillez adresser la correspondance à : M. Daniel Lebrun, Administrateur PPE,
Sentier de Clies 7, 1806 St-Légier téléphone : 021 921 78 28

Copie de cette Pétition est aussi envoyée à :

- Chemin de fer MVR, c/o MOB, rue de la Gare 22, CP 1426, 1820 Montreux
- Municipalités de Blonay et Vevey
- Association Tourisme et Environnement ATE, Section Vaud, Lausanne